

La révision de l'AI et les droits de la personne

La prévention des cas d'invalidité doit recevoir l'accord des salariés concernés et l'appui des employeurs.

Le débat parlementaire et public sur la 5ème révision de l'assurance invalidité (AI) sera faussé par un chantage. Taisez vos critiques pour ne pas compromettre le sauvetage ! Quand on est en perdition (l'AI coule financièrement) et qu'une planche de salut est tendue, on ne chipote pas sur le choix du bois, on s'y accroche.

Or le déficit annuel de l'AI est abyssal: 1,5 milliard. A elle seule, cette branche particulière des assurances sociales s'offre un déficit d'Etat. Pour le combler une hausse d'impôt (0,8 point de TVA) est inéluctable. Mais les partis de droite ont affiché leur opposition de principe à toute augmentation des prélèvements obligatoires. Comment leur faire admettre, dans le cas unique et exceptionnel de l'AI, une dérogation à ce principe? En s'efforçant de les persuader que toutes les mesures d'économie imaginables et applicables ont été prévues. En conséquence, toute critique du dispositif proposé serait malvenue et contreproductive. N'en déplaise! Critique, il doit y avoir, et pas sur un détail.

La détection

Pour freiner l'octroi de nouvelles rentes, le législateur propose de mettre en place un système de détection précoce. Le but est d'intervenir le plus tôt possible, quand des mesures d'adaptation, de réorientation, de réin-

sertion ont leur pleine efficacité, avant que ne s'instaure une incapacité durable conduisant à l'attribution d'une rente d'invalidité. Les offices AI se voient de la sorte attribuer une deuxième mission: prévenir les demandes au lieu de simplement les gérer. Ainsi formulée, la réforme ne saurait être critiquée dans sa visée. Sous réserve de l'examen des moyens.

Les offices ne connaissent que les cas dont ils sont saisis et les assurés ne s'annoncent pas (ou rarement) tant qu'ils ne sont pas en situation de demander une rente ou des aides appropriées. L'AI, pour sa mission de prévention, a donc besoin de rabatteurs. Ce sont ceux qui entretiennent avec l'assuré une relation de travail (les employeurs), de soignant (les médecins), d'assureur (notamment les assurances d'indemnités journalières), de responsable de la prévoyance professionnelle, de l'assurance accident, de l'assurance chômage ou de l'aide sociale. Cela fait beaucoup de monde. Or tous sont autorisés par la loi à communiquer à l'AI des cas qui justifient l'examen de l'opportunité de prendre des mesures préventives.

Cette communication pourra intervenir après un délai minimal d'incapacité de travail. Le Conseil fédéral le fixera par règlement. Il sera, tel qu'envisagé, bref: quatre semaines.

continue en page 2

Sommaire

La loi sur le hooliganisme ravive le fantasme des fiches.
page 2

La politique énergétique de la Suisse prend du retard.
page 3

Le seco occupe le territoire.
page 4

UDC et radicaux trompent dans la démagogie fiscale.
page 5

Les chemins de l'identité se jouent de l'extrémisme figé.
page 6

Des héros littéraires qui arborent leur mal de vivre.
page 7

Une chronique à vélo, par monts et par vaux.
page 8

Libre circulation

Un non le 25 septembre ne contribuerait pas à la sauvegarde des emplois et à la garantie du niveau actuel des salaires. Et l'absence de mesures efficaces de contrôle favoriserait le travail clandestin, à des conditions vraiment dangereuses pour les salariés.

Edito page 3

Les hooligans en fiches

Les menaces potentielles qui planent sur le pays méritent davantage que le bricolage de mesures envisagé par le Conseil fédéral.

Un Etat doit se protéger contre ses ennemis. Pendant longtemps la Suisse s'est abritée derrière un colossal entassement de blindés, de fortifications, d'artillerie, de citoyens soldats et de fichiers recensant suspects et traîtres potentiels. Le communisme s'est écroulé, le scandale des fiches a éclaté, l'armée a été mise au régime minceur et les moyens d'investigation policières ont été mis sous contrôle.

De nouvelles menaces ont surgi. Elles ne doivent être ni surestimées, ni traitées par le mépris. Le terrorisme islamique ne menace probablement pas directement la Suisse, mais notre pays ne doit pas servir de base arrière. L'extrême droite regroupe au plus quelques milliers de sympathisants, mais il vaudrait mieux éviter de leur donner l'occasion annuelle de se mettre en évidence sur la prairie du Grütli. Les anarchistes du *Black Bloc* font partie du folklore des villes alémaniques, mais briser des vitrines de magasins comme protestation rituelle contre le forum de Davos n'est pas tolérable. Le hooliganisme ne concerne que de petits minorités, mais ce n'est pas une raison pour laisser converger vers la Suisse tous les

adeptes des troisièmes mi-temps musclées à l'occasion de l'Euro de 2008.

Il y a quelques semaines le Conseil fédéral a créé un état-major afin de mieux coordonner les activités du service de renseignement stratégique de la défense et le service d'analyse et de prévention des affaires étrangères. Voilà qui est bien, mais les organes de coordination peuvent accroître l'efficacité de la bureaucratie aussi bien que son inertie.

Dans la perspective de l'Euro de football 2008, le gouvernement a adopté un message au sujet des modifications législatives pour lutter contre le hooliganisme. Il sera possible d'interdire une zone à certains individus, de limiter les départs à l'étranger, d'obliger des personnes à se présenter à la police ou d'instituer des gardes à vue de vingt-quatre heures. Ces mesures sont valides jusqu'à la fin 2008. Il est vrai que la compétence juridique de la Confédération pour édicter de telles normes suscite de nombreux doutes.

Enfin, des fuites dans la presse et le refus de Christoph Blocher ont sans doute mis fin au projet de la police fédérale de revenir à un système de fichage qui enregistre les opinions

politiques ou syndicales d'individus jugés suspects. Visiblement certains fonctionnaires fédéraux n'ont toujours rien appris de l'affaire des fiches.

Complétons le panorama par l'utilisation des caméras de surveillance dans les espaces publics. On sait leur rôle dans l'identification des suspects des attentats de Londres. En Suisse, elles n'existent guère, les normes légales sont absentes et ce type de surveillance est très mal perçu. Nous aurions préféré que la police fédérale conduise une réflexion à ce sujet, montre les limites et les avantages de ces nouvelles formes de contrôle, plutôt que de prévoir le fichage des squatters genevois et des crânes rasés de Langenthal, en suscitant même l'ire de Christoph Blocher, c'est tout dire.

En fait il manque une réflexion d'ensemble sur les menaces actuelles et les moyens d'y répondre. Il est vrai qu'une telle synthèse mettrait sans doute cruellement en lumière l'inadaptation de l'armée de milice, la faiblesse du renseignement extérieur et le maintien des vieilles habitudes d'une partie de la police fédérale. Ce serait sans doute un peu difficile à digérer d'un seul coup. *jpg*

Suite de la première page

Révision de l'AI

Le respect des droits de la personne

Pour que cette communication ne s'apparente pas à une dénonciation l'assuré doit connaître et approuver la démarche. Or si la loi prévoit qu'il doit être informé «au préalable», elle n'exige pas son «accord préalable». C'est une transgression très grave des droits fondamentaux de la personne qui éclate dans la formulation de l'article 3c: «pour des raisons de protection des données, il est indispensable que la personne assurée soit informée du fait qu'elle

le a été annoncée pour détection précoce.» Inouï détournement du sens des mots et du droit: la protection des données n'est plus définie par la protection, mais par l'information qu'elles n'ont pas été protégées!

Or cette communication n'est pas sans conséquence. Il sera proposé à l'assuré toute une gamme de mesures d'intervention précoces, auxquelles il devra participer activement, si elles sont «raisonnablement exigibles». A défaut son invalidité, si elle se confirme, risque de ne pas être prise

en compte comme donnant droit à une rente.

Deux conditions

La réussite de la détection précoce, qui demeure un objectif valable, exige deux conditions. Premièrement le plein accord du travailleur. En conséquence, aucune communication aux offices AI n'est concevable sans son accord préalable. Deuxièmement, les mesures envisagées doivent obtenir l'appui de l'employeur, ce qui implique de sa part attention et disponibilité, alors que la communication pourrait être

considérée par certains comme un moyen de régler un cas réputé difficile en s'en déchargeant sur les offices AI.

Cette critique fondamentale ne doit pas être refoulée au nom du chantage au sauvetage. Au contraire. Devant les réticences de la droite, l'appui de la gauche, au Parlement et en votation populaire, est indispensable. A elle d'en définir le prix. L'accord préalable de l'assuré à toute communication le concernant et le rôle participatif des employeurs devraient prioritairement figurer dans ce prix. *ag*

La Suisse à la traîne

Edito

Le remplacement du pétrole n'est pas pour demain. Energies renouvelables et économies représentent les pistes à suivre. Mais notre pays tarde à s'y engager.

Cet été, le prix du baril de brut a franchi le seuil des soixante dollars. On peut bien sûr dénoncer l'action des spéculateurs. Et mettre en cause la forte croissance économique énergivore de la Chine et l'énorme gaspillage américain. Maigre consolation: ce prix, en termes réels, est encore inférieur à celui d'il y a vingt ans. Mais plus grave encore, le pic de production semble atteint: en clair, le volume consommé va prochainement dépasser celui des nouveaux gisements découverts. Et le fossé entre l'offre et la demande va croître. Signe qui ne trompe pas, les grandes sociétés pétrolières n'investissent plus guère dans la prospection, le transport et le raffinage; elles diversifient leurs activités, conscientes que l'or noir n'a plus grand avenir.

C'est dire que nous allons vers des jours difficiles. Car aucune solution de remplacement n'est disponible à court terme. Les techniques de purification du charbon ne sont pas opérationnelles; l'énergie nucléaire ne paraît pas politiquement acceptable aujourd'hui et il faut compter quinze à vingt ans pour

réaliser une centrale. Quant au carburant issu de la biomasse, il ne représentera jamais qu'une faible part des besoins actuels: la production de carburant vert sur la totalité de la surface agricole helvétique ne suffirait à alimenter qu'un quart du parc automobile.

Raison de plus pour hâter la mise en œuvre d'une politique basée sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. D'autant plus que la Suisse ne fait plus bonne figure en comparaison européenne. Le dernier numéro du bulletin de l'Office fédéral de l'énergie dresse un tableau préoccupant. Que ce soit en matière d'utilisation du bois, de capteurs solaires, de biogaz, de photovoltaïque, plusieurs pays européens font mieux que nous. L'Union européenne s'est fixé des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables. Les pays ayant adopté un mode de rémunération équitable de ces énergies connaissent une progression impressionnante de leur production. Ainsi en Autriche, la part du courant d'origine renouvelable progresse à pas de géant et devrait représenter 78% de sa consommation électrique en 2010. En juin dernier, Bruxelles a émis une série de propositions d'économies pour diminuer la consommation de 20% à l'horizon 2020. Même la Chine, dont les médias soulignent la fringale énergétique, a adopté un programme ambitieux pour améliorer l'efficacité énergétique.

En Suisse, la base constitutionnelle nécessaire existe depuis quinze ans. Mais sa traduction se heurte à la répartition des compétences entre Confédération et cantons. Par ailleurs les milieux économiques ont réussi à écarter les mesures contraignantes au profit d'une autogestion - objectifs fixés en commun avec l'Etat, mesures librement consenties - peu compatible avec l'urgence du problème. jd

Energieia, Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie, juin 2005.
www.euractiv.com

La libre circulation parce que c'est l'intérêt des salariés

Dans le cadre d'une campagne référendaire, le temps n'est plus aux arguments de principe et aux généralités. Dire que la Suisse fait tout naturellement partie de l'Europe, que les étrangers ont depuis toujours contribué à notre richesse, que nous avons besoin d'accéder aux nouveaux marchés de l'Est européen, que les expériences faites jusqu'ici avec les accords bilatéraux sont positives, tout cela ne convaincra pas les citoyennes et les citoyens hésitants.

A l'évidence, la peur domine le débat. Peur pour l'emploi, peur pour le salaire. Une peur alimentée par un contexte économique plus rude qui voit se multiplier les restructurations et leur cortège de suppressions d'emplois, les rationalisations et la péjoration des conditions de travail qu'elles induisent, les déqualifications provoquées par l'évolution technologique et les pertes de salaire qui s'ensuivent. Et il faudrait encore subir la concurrence de travailleurs étrangers prêts à accepter des salaires indécents?

Cette peur est compréhensible, mais elle n'est pas justifiée. Certes les abus ne sont pas exclus, mais ils pourront être combattus grâce aux mesures d'accompagnement. Avec l'extension de la libre circulation, le marché du travail sera mieux contrôlé, la déclaration de force obligatoire des conventions collectives plus facilement possible. Et dans les secteurs sans conventions, les organisations syndicales auront à guerroyer pour que les commissions cantonales tripartites exercent efficacement leur contrôle.

En cas de rejet de l'extension de la libre circulation, ce n'est pas le statu quo qui prévaudra. Car l'Union européenne ne pourra réagir que négativement à ce rejet. On ne peut prévoir dans le détail toutes les modalités de cette réaction. Mais à coup sûr nos relations avec Bruxelles se tendront, ce qui pénalisera gravement nos exportations. Et quand les exportations sont à la peine, c'est toute l'économie nationale qui souffre.

Le refus de l'extension de la libre circulation ne contribuerait donc pas, bien au contraire, à la sauvegarde des emplois et à la garantie du niveau actuel des salaires. Et l'absence de mesures efficaces de contrôle favoriserait le travail clandestin, à des conditions qui elles représentent le vrai danger pour les salariés. jd

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Catherine Dubuis
Gérard Escher (ge)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yg)
Jean-Yves Pidoux
Jean Christophe Schwaab (jcs)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Un Secrétariat d'Etat dans l'Etat

Le Conseil fédéral a donné son aval à la nouvelle politique régionale, «version optimisée». Et du même coup accordé la priorité au seco, renvoyant l'Office du développement territorial à ses belles études.

Comme prévu (cf DP n°1653), le Conseil fédéral a fait sienne la version «optimisée» d'une «nouvelle politique régionale». Beaucoup moins nouvelle que le projet mis en pièces lors de la consultation de 2004: les régions de montagne, rurales et frontalières restent les bénéficiaires exclusives des aides fédérales à la croissance, les agglomérations n'obtiendront même pas la micro-portion envisagée (un million sur les septante dépensés par an), les cantons peuvent continuer d'encourager les implantations d'entreprises à coup d'avantages fiscaux, les instruments actuels de la politique régionale, arrêté Bonny en tête, resteront en vigueur jusqu'au lancement du premier programme pluriannuel, en 2008 vraisemblablement. D'ici là, le débat parlementaires aura confirmé l'option du statu quasi quo ante. Un immobilisme qui convient tant aux cantons, romands en particulier, qu'aux partis, sauf peut-être à l'UDC, globalement allergique à toutes les formes de financement public d'activités économiques.

La mainmise du seco

La politique régionale, l'une des politiques sectorielles dites à incidence spatiale, devrait comme telle s'insérer dans un ensemble de mesures au service d'un finalité supérieure, celle de l'organisation du territoire, laquelle est sensée satisfaire aux conditions du développement durable. Or cette hiérarchie des objectifs ne correspond pas aux rapports de forces au sein de l'administration fédérale. En bref, le seco (Secrétariat d'Etat à l'économie), en inscrivant d'autorité la «politique régionale et d'organisation du territoire» dans son organigramme, se place au niveau de l'Office fédéral du développement territorial, autrement dit l'ARE.

Autre signe: le Conseil fédéral suit la ligne du seco en matière de politique régionale, mais n'a même pas pris la responsabilité d'éditer le très réfléchi Rapport 2005 sur le développement territorial. Ce document d'une bonne centaine de pages a donc paru

ce printemps sous l'égide du seul Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), dont fait partie le modeste Office du développement territorial. Pas même une préface de Moritz Leuenberger, tout juste une signature collective des «collaboratrices et collaborateurs de l'ARE»; avec, il est vrai, un vendeur de choix en la personne du directeur de cet office, Pierre-Alain Rumley, à qui l'association ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national, www.vlp-aspan.ch) a offert une tribune dans pas moins de sept villes de toutes les régions de Suisse, visitées tour à tour en mai-juin dernier.

Une analyse lucide

Ce Rapport, qui a droit à une consultation pour le plaisir sur le site Internet de l'ARE (www.aren.admin.ch), mérite pourtant de retenir l'attention: il analyse avec lucidité l'évolution de l'occupation du sol suisse, relevant au passage que 60 000 hectares de zone à bâtir ne sont pas encore construits, bien que déjà équipés pour la plupart. Les phénomènes d'urbanisation et de mobilité croissante font l'objet d'études attentives. Quatre scénarios sommairement décrits esquissent l'avenir d'une Suisse d'ores et déjà urbaine à 75%, avec une option en faveur du «réseau de villes agglomérées» - rappel de la décentralisation concentrée des belles années de l'aménagement du territoire.

Mais tout cela n'intéresse guère en dehors des milieux spécialisés. Et n'émeut en tout cas pas le seco, dont le logo en lettres minuscules contraste avec les ambitions d'un Secrétariat d'Etat qui affiche quatre directions et six cents collaborateurs. A lui seul le seco, héritier de l'ancien OFIAMT, couvre ailleurs le champ d'activités d'au moins quatre ministères différents: économie, industrie, emploi/travail, commerce extérieur. Dirigé depuis 2004 par Jean-Daniel Gerber, auparavant patron de l'Office fédéral des réfugiés, il énonce des vérités successives sur la conjoncture et la croissance, prône la libre concurrence sur les marchés

mondiaux et nationaux, s'occupe de l'emploi, du tourisme et des PME, édite *La Vie économique*, mensuel faisant autorité. De plus, le seco pratique sa politique économique étrangère, négociant l'accord bilatéral avec les USA ou faisant assaut de libéralisme à l'OMC, où il ne craint pas de contrer les efforts d'autres administrations fédérales, par exemple ceux de l'Office fédéral de la culture en faveur de la diversité culturelle (cf DP n°1642).

Doté de moyens personnels et financiers appréciables, le seco ne cesse d'étendre son influence dans la Berne fédérale, où il se sent la mission d'implanter le libéralisme sois-disant libérateur. Reste juste à savoir dans quelle mesure la greffe prendra. *yj*

Le pays des bonnes affaires

«En Suisse on paie tout moins cher», titre la *Repubblica* du 20 août. Le quotidien italien publie un reportage sur les frontaliers des courses qui prennent d'assaut les supermarchés tessinois. Il piste les ménagères qui achètent leurs patates pour une bouchée de pain (1,75 euro pour 2,5 kilos à Chiasso contre 1,85 à Milan pour une livre seulement). Sans parler du lait (un litre pour 92 centimes d'euro au lieu de 1,22) et des saucisses qui passent presque du simple au double (un euro contre 1,70 pour deux cent grammes). Les CD se vendent à 14 euros seulement (22 dans le chef-lieu lombard). Vingt aspirines valent 4,10 euros, (6,90 dans les pharmacies milanaises). Mais c'est l'essence qui fait toujours courir les automobilistes. Un litre de sans plomb coûte un peu plus d'un euro alors qu'en Italie elle en vaut 1,30. Alors le week-end, on met toute la famille dans la voiture et on va faire le plein en Suisse. *md*

Consanguinité idéologique

C'était le hasard du calendrier, celui de la rentrée. Le même samedi les délégués du Parti radical et de l'UDC se sont réunis en assemblée. Mais ce n'est pas un hasard si tous deux ont choisi pour thème la fiscalité des entreprises, se livrant chacun dans son style à une surenchère préélectorale.

L'UDC veut abolir l'impôt fédéral direct (IFD) sur les entreprises en souhaitant que la concurrence fiscale entre cantons soit plus active encore. En croyant faire fort, il n'a fait que révéler sa méconnaissance du sujet. Car les cantons qui pratiquent le plus intensivement cette concurrence ont besoin de la ristourne de l'IFD (15% au moins, garanti constitutionnellement) pour y trouver leur compte. L'IFD est le pilier de la concurrence fiscale intercantonale. L'UDC veut l'abolir. La démagogie finit en bêtise.

Les radicaux, quant à eux, veulent aller au-delà du projet du Conseil fédéral dans l'allègement de l'imposition des dividendes. 50% au moins, réclament-ils. Mais l'argumentation finit par se marcher sur la queue. Ainsi plusieurs grandes sociétés se sont

constituées en holding dont une des caractéristiques est que leur bénéfice n'est pas imposable, car l'impôt a déjà été prélevé dans leurs filiales. Ainsi les actionnaires de Nestlé touchent des dividendes d'une société dont le bénéfice n'a pas été imposé, mais ils devraient être exonérés de 50% pour éviter une double imposition !

Il pourrait en coûter un milliard aux cantons qui luttent pour équilibrer leurs comptes. Or dans la majorité d'entre eux, à la recherche ô combien pénible de l'équilibre budgétaire, les francs d'économie ou d'impôts sont lourds. Et il faudrait de surcroît qu'ils aient les moyens d'investir. L'allègement des actionnaires, dans le contexte actuel des finances publiques, n'a ni justification, ni urgence. Il est mis à l'ordre du jour par opportunisme politique, encore que l'on puisse douter de la séduction, auprès du peuple, de telles mesures, qui satisfont avant tout des intérêts et des préjugés idéologiques. Et sur ce terrain idéologique, l'UDC et le Parti radical, le même jour, révèlent, tout en disant ne pas s'aimer, leur consanguinité. *ag*

Courte vue

Le climat économique plus rude ne contribue pas à améliorer la qualité de l'action politique. Pour preuve, la récente décision du Conseil national à propos de l'assurance contre les risques à l'exportation.

Au début des années nonante, le Parlement avait décidé d'impliquer la Direction du développement et de la coopération dans la gestion de cette assurance. Décision logique qui devait favoriser la prise en compte des principes de politique extérieure - droits humains, promotion de la paix, protection de l'environnement ou coopération au développement - lors de l'octroi de garanties aux projets des entreprises privées. La majorité du Conseil national vient de supprimer ce droit de regard. En effet, les offices fédéraux ne pourront plus déléguer de représentants au sein du conseil d'administration de la nouvelle assurance. Les organisations de politique du développement sont également mises à l'écart puisque disparaît l'organe consultatif chargé de préavisier les cas litigieux.

Dans la même veine des décisions à courte vue, les ONG et les organisations économiques présentes dans les délégations officielles de la Confédération paieront à l'avenir les frais de déplacement et de séjour de leurs représentants. Si les économies ainsi réalisées restent très modestes, la charge pour les ONG risque de devenir dissuasive. La décision du Conseil fédéral est d'autant moins justifiée que ces organisations fournissent bénévolement un travail considérable d'analyse, de préparation des conférences internationales et de rédaction des textes officiels. *jd*

Global+ n°15, printemps 2005
www.swisscoalition.ch

Mattmark: symbole d'une politique migratoire

Le 30 août 1965, le glacier de l'Allalin (VS) s'effondre sur les baraquements où logent les ouvriers qui construisent le barrage de Mattmark. Huitante-huit d'entre eux décèdent, dans leur immense majorité des Italiens. Le glacier sous lequel étaient installées les baraques n'avait pas fait l'objet d'une surveillance photogrammétrique, malgré ses craquements fréquents et les avertissements des habitants de la vallée qui en connaissaient la signification. Le procès des responsables du chantier et de la SUVA s'achève sept ans plus tard par un non-lieu, qui provoque un tollé général outre-Simplon. En Suisse, syndicats et socialistes s'indignent en vain: pas la moindre indemnité n'est versée aux victimes, qui doivent de plus payer des dépens.

Quarante ans après, le syndicat Unia, successeur de la FOBB (devenue entre-temps SIB), publie un livre racontant la catastrophe et contenant des témoignages poignants de survivants. Ces derniers mettent en lumière les conditions de vie et de travail dramatiques des ouvriers du bâtiment, «importés» par milliers de leur contrée natale, souvent l'Italie du Sud, jusqu'à ce que leur santé ne leur permette plus de travailler et promptement «réexpédiés» dès que la récession pointe le bout du nez. La politique migratoire suisse est ainsi présentée dans tout son cynisme: les forces de travail nécessaires à la croissance soutenue des Trente Glorieuses ont été importées et le chômage exporté. Le tout sans vergogne ni reconnaissance, même si notre pays leur doit la quasi-totalité de ses ouvrages d'art. Au même moment que la tragédie de Mattmark, se récoltent les premières signatures d'une des nombreuses initiatives «contre la surpopulation étrangère». Et, en cas d'accident comme celui du barrage de Mattmark, ni coupables, ni indemnités.

Le petit livre d'Unia présente aussi brièvement les conditions actuelles de travail sur des chantiers de la même envergure que les barrages, notamment dans les nouveaux tunnels alpins. Là encore, l'immense majorité des mineurs n'a pas de passeport à croix blanche et la sécurité au travail, même si elle s'est sensiblement améliorée, laisse bien souvent à désirer. Sur plus de cinquante contrôles effectués sur les chantiers des NLFA par la commission paritaire ces dernières années, un seul n'a fait l'objet d'aucune critique et il a fallu une grève des mineurs du Lötschberg en 2002 pour que l'indispensable ventilation soit installée. *jcs*

Ne jamais oublier Mattmark, en français, italien et allemand. A commander gratuitement auprès de migration@unia.ch ou 031 350 23 28.

L'identité et la démocratie comme processus

Une vision figée de l'appartenance nationale ignore les relations entre individus différents qui peuvent coexister pacifiquement.

On s'est demandé, depuis les événements du 1^{er} août sur la prairie du Grütli, quelles pouvaient être les accointances entre des énergumènes plus prêts à vociférer qu'à argumenter, et des formations politiques dont les programmes sont en principe formulés de manière rationnelle et développée.

Prenons le problème par un autre bout. Les trublions du Grütli se caractérisent par une conception très figée et au fond contradictoire de l'identité et de la légalité. Bien que peu enclins à respecter la loi, ils réduisent en effet l'identité à une détermination légale et administrative: l'assignation à une nationalité. Pour eux, les identités et les frontières sont des fondements, et non des résultats. Une identité nationale est ainsi posée comme un préalable, un principe d'orientation qui donnerait à la réalité tout entière sa couleur et sa teneur. Ce n'est pas qu'ils apprécient tous les Suisses, mais ils honnissent tous les non-suisses. Par principe, ceux qui ne partagent pas cette identité sont transformés en suspects ou en même en ennemis, du simple fait de cette altérité.

L'identité nationale n'est pas l'identité

Or, cette identité nationale nous détermine-t-elle tout entiers? Ce qui fait de certains des habitants de ce pays des Suisses, et d'autres des non-suisses, ce sont des critères qui ont plus à voir avec l'administration et la légalité qu'avec une fantasmagorique identité culturelle. On ne compte plus les Suisses que des liens de famille lient avec des personnes étrangères. On ne compte pas les Suisses dont les goûts culturels, musicaux, littéraires, gastronomiques sont extraordinairement composites, et empruntent à des traditions qui n'ont rien de national. On ne compte pas les supporters de tel club sportif qui s'enthousiasment pour les exploits des «leurs» dans le championnat - avant de vibrer pour une équi-

pe nationale composée à la fois de joueurs de leur club et de leurs adversaires du week-end précédent. On ne compte pas les Suisses dont le rapport aux institutions, à la citoyenneté, au paysage, aux voyages, à l'armée, à la politique ont changé selon les circonstances, les âges de la vie. Et ils ne sont pas schizophrènes, ils sont juste sensés!

A l'inverse, comment verser dans la même catégorie des immigrés de deuxième ou troisième génération et des requérants d'asile fraîchement arrivés, à peine tolérés sur notre territoire? Comment ne pas voir que certains ont «pris racine», en quatre ou quinze ans, que leur identité a changé de par leur établissement, par le sort économique et administratif qui leur est réservé? Tout cela vient largement se superposer aux identités «ethniques» supposées originelles, voire les supplanter.

Nation et démocratie

Je ne suis ce que je suis que parce que j'ai été et que je suis en relation avec toute une série d'autrui, proches et lointains. Ce qui est vrai pour notre identité personnelle l'est pour notre identité collective. Même si l'appartenance nationale nous gratifie de «papiers d'identité», la nation est, elle aussi, un résultat assez flou. Même si elle trouve son inscription dans des textes «fondateurs», comme une constitution, elle est le produit mouvant d'une histoire qui l'a (à vrai dire assez chaotiquement et imaginairement) construite en une «communauté».

Alors, bien sûr, on pourra rechercher quelle théorie sous-jacente de l'identité se rapproche le plus, parmi les doctrines des partis politiques constitués, des sornettes sur une unité nationale intangible, fondatrice, sur des frontières originelles et intouchables, etc. Mais l'attitude à adopter n'est pas la recherche d'un ennemi fétiche - nous retomberions dans le travers identificateur que nous avons pour objectif de critiquer. Il vaut mieux tenter de maintenir un espace public où des discours se manifestent et s'échangent. Pour cela, tablons non sur des identités figées, mais sur des êtres de bonne foi et rationnels, qui utilisent leur intelligence et leurs convictions pour échan-

ger des arguments, pour entendre et se faire entendre.

La démocratie c'est aussi cela: l'acceptation essentiellement pacifiste du fait que les identités se construisent en relation les unes avec les autres, et qu'elles peuvent cohabiter dans une confrontation clémente. Pour ce faire il faut suspendre la violence, et accepter de s'exprimer autrement qu'en diabolisations, en insultes ou en huées inarticulées. Comme le disait Martin Luther King, dans une phrase que les personnes attachées à la démocratie garderont précieusement en mémoire: «la paix n'est pas un but lointain que nous visons, c'est aussi un chemin pour atteindre ce but».

Jean-Yves Pidoux

Militantisme gouvernemental

Toujours soucieux du détail, le *Sonn- tagsblick* du 14 août fouillait les agendas des conseillers fédéraux pour y repérer leurs contributions personnelles à la campagne en faveur du oui à la libre-circulation des personnes entre la Suisse et les nouveaux Etats membres de l'Union européenne. Entre le 15 août et le 20 septembre, Joseph Deiss et Micheline Calmy-Rey auront totalisé respectivement 27 et 22 prises de parole devant divers publics. M.M. Schmid (7 interventions), Couchepin (5), Merz (4) et Blocher (3) ont manifestement d'autres priorités. Quant à Moritz Leuenberger, il n'a pas de tribune en vue, mais d'autres moyens d'action, plus discrets, échappant donc au journal dominical alémanique. Lequel milite le plus efficacement? Joseph Deiss, qui s'adresse une trentaine de fois à des auditoires convaincus d'avance, ou Moritz Leuenberger, qui rassure les cheminots par un accord excluant le dumping salarial et les fait massivement basculer en faveur du oui le 25 septembre? yj

Une version raccourcie de ce texte a paru dans la page *Opinions de 24heures* du 22 août 2005.

Rhinocéros et poissons rouges: ménageries du désespoir

Les héros mélancoliques de Bernard Comment et de Claude Delarue arborent leur mal de vivre, l'un en investissant ses gains de hasard dans l'achat de poissons ruineux, l'autre en risquant sa réputation d'expert dans le lâcher sauvage d'un rhinocéros virtuel.

On entre dans le roman de Bernard Comment comme dans un torrent. Cette prose roule, à coups de ruptures ou glissements d'associations d'idées, un flux de conscience d'emblée porteur des thèmes majeurs du livre: la fascination du narrateur pour les couleurs de la mort - la teinte bleutée du visage de son ami Charles, suicidé au cyanure, la blancheur mortelle d'Agathe, disparue en montagne, les débris sanglants de Paule, drapeau tragique et dérisoire; l'impossibilité de manifester ses sentiments, proche de l'autisme; la peur phobique de l'asymétrie - réflexe vital dans son métier de grutier, où stabilité est synonyme de sécurité; rituel au poker qui privilégie les paires; choix affectifs, car les amis et les femmes de ce héros sans nom et sans visage vont invariablement par deux: Robert surgit à la mort de Charles et devient un autre lui-même; Paule est entrée dans sa vie pour remplacer Agathe, ce qui ne lui a pas évité une mort violente que le narrateur ne parvient pas à se pardonner.

Promis à un bel avenir scientifique, il a tout abandonné pour devenir grutier. Dans sa cage vitrée, à quarante mètres du sol, il est «heureux» comme «un poisson hors de l'eau». Après ses heures de chantier, il joue au poker et dépense l'argent gagné en achat de poissons exotiques dont il garnit un énorme aquarium. Les poissons sont de mœurs cruelles, ils se dévorent entre eux ou crèvent de façon mystérieuse, sorte d'illustration microcosmique du monde des humains. Après la mort du dernier poisson, et un bain lustral dans l'aquarium définitivement vidé de ses occupants, le héros prend la décision de quitter la Suisse.

Robert, rencontré au buffet de la gare de Cornavin, est lui aussi en rupture: maître saucier renommé à Paris, mais désormais supplanté par de «petits marmitons bardés de leurs certitudes», il choisit de suivre le narrateur. Il devient alors le cuisinier attiré d'un modeste hôtel du Jura. Mais son passé ne le lâche pas et il décide de disparaître après avoir accommodé son dernier repas.

D'une facture plus classique, le gros roman de Claude Delarue alterne, chapitre après chapitre, le récit-il centré sur Cesare Saba, vrai marin et faux poète, et le récit-je, porté par la voix de Samuel, peintre raté et faussaire de génie, sans oublier Youri Malaspina, véritable escroc et faux génie musical. Le livre se construit ainsi sur deux axes, le principe de déplaisir, colonne vertébrale des principaux personnages, tous habités par une «sereine désespérance», et la thématique du vrai et du faux.

Pour redresser des finances en perte, Malaspina et sa maîtresse, la Contessa Imogène McLean de Monfalcone, imaginent d'exploiter le masochisme inhérent à la nature humaine en créant sur la côte dalmate des lieux de villégiature calqués sur le modèle des camps de concentration. Les touristes paient très cher le douloureux plaisir d'être traités en sous-hommes, assoiffés, affamés et torturés. Samuel de son côté est encore très amoureux d'Imogène, dont il a été l'amant dix ans auparavant. Mais son perpétuel désir de se nuire l'empêchera toujours d'être heureux. Et quand il s'agit, en sa qualité d'expert mondialement reconnu, d'authentifier une gravure de Dürer représentant le fameux rhinocéros, il déclare que c'est un faux, mensonge dont l'animal se venge instantanément en couvrant la vieille ville de Genève de monstrueux excréments.

Ces deux romans, d'auteurs suisses régulièrement publiés en France, se déroulent dans des décors qui font la part belle à leur patrie d'origine, «ce pays de neurasthéniques congénitaux» (*La Comtesse dalmate*, p. 259). Leurs héros mélancoliques se ressemblent; mais, si le collectionneur de poissons rouges nous touche par son côté faible et contemplatif, Samuel, lui, est animé d'une énergie autodestructrice fascinante et d'un ravageur humour noir.

Catherine Dubuis

Bernard Comment, *Un poisson hors de l'eau*, Paris, Seuil, 2004.

Claude Delarue, *La Comtesse dalmate et le principe de déplaisir*, Paris, Fayard, 2004.

La terre en l'air

Les photographies aériennes sont à la mode. Les images «vu du ciel» abondent que se soit dans de beaux livres ou en cartes postales. Pourtant, l'exposition *Vol dans le passé*, présentée actuellement au Musée national à Zurich jusqu'au 13 septembre, évite aussi bien l'anecdote sur la vie quotidienne que l'illustration de phénomènes naturels exotiques. Les quelque trois cent photographies de Georg Gerster, né en 1928 à Winterthur, captivent au contraire par leur apparente abstraction. En sélectionnant uniquement les images de sites archéologiques parmi les trois mille réalisées par ce pionnier de la photographie aérienne, Charlotte Trümpler, curatrice au Ruhrlandmuseum à Essen où l'exposition a initialement été montée, a vu juste. Les images sont d'autant plus fascinantes qu'elles ne jouent pas sur la proximité affective mais sur l'étrangeté du point de vue offert sur des édifices souvent imposants. L'unité thématique combinée à l'usage d'un format unique et à la prise de vue inhabituelle force le regard à se focaliser sur les formes créées par les monuments, les routes et les paysages. La beauté abstraite de ces constructions géométriques émerveille. Il faut saluer cette première présentation d'envergure de l'oeuvre de Georg Gerster surtout connu pour ses vues des Alpes qui ont marqué l'identité visuelle de Swissair pendant vingt ans.

Le deuxième volet de cet hommage, curieusement intitulé *La Suisse souterraine* est plus discutable. A la demande du Musée national, Gerster a photographié deux sites archéologiques ou historiques de chacun des 26 cantons. Le lien entre les vues aériennes à l'esthétique très travaillée et celles utilisées comme méthode importante de prospective archéologique est certes intéressant mais il échappe complètement au visiteur. Installé dans une salle distincte, notre héritage national fait bien pâle figure à côté des sites en grande partie classés au patrimoine culturel mondial! Reste l'impression qu'il a fallu justifier par un ajout helvétique correct une exposition qui n'en avait aucun besoin.

cf

Fromage à vendre

Par monts et par vaux, on découvre un pays où les traditions et le paysage survivent entre ravissement et sens des affaires.

Les affiches disent non à l'extension de la libre circulation. La route de l'Emmental inspire le front du refus. Sans résistance. Il n'y a pas de publicité pour le oui. En revanche toutes les fermes vendent du fromage (*käse zu verkaufen*) et des draps tendus dans les jardins familiaux souhaitent joyeux anniversaire à Peter, Ruedi, Monika et Vreni et tant d'autres entre 0 et 99 ans. Un caprice du terroir qui se perpétue au-delà du col du Glaubenberg, jusqu'à Sarnen, dans le canton de Lucerne.

La montée commence au cœur de l'Entlebuch, unique réserve suisse de biosphère consacrée par l'Unesco en 2001. Le tourisme écologique, sur la paille et sans pesticides, attire mobilhomes et voitures de tous les pays voisins. Le trafic est intense à la barbe du prix de l'essence (moins cher en Suisse malgré sa réputation) et de l'air frais. La route alterne faux plats et pentes à dix pour cent. Eloignée de l'axe Berne - Lucerne, elle profite des eaux vivaces de l'Entlen. Les vaches ruminent en paix et les pêcheurs somnoient sur les rochers.

Mille mètre plus bas, le lac de Sarnen coule un après-midi tranquille, avant le déluge. Pas de vent dans l'atmosphère blanche. C'est l'heure du repas. La ville ferme les yeux. Nicolas de Flüe veille. On se rend toujours à son ermitage à Fluëli-Ranft dans le Melchtal. Seule la gare frémit au passage du train pour Interlaken, sous le regard distraits des retraités en vacances. Caravanes et cyclotouristes passent en trombe vers le Brunnig ou le Pilatus. La seule ligne à crémaillère des CFF grimpe vers le sommet via 124 ponts et des rampes vertigineuses. Lungner et son bassin multicolore, à quelques encablures du col, dévoilent en un coup d'œil le bonheur alpin. Tant pis si les bouchons étouffent le glamour montagnard.

La descente à pique sur Meiringen efface tout. L'Aar quitte les gorges de Innertkirchen et roule heureux vers le lac de Brienz. Sherlock Holmes est mort ici une première fois, piégé par son pire ennemi, le professeur Moriarty. Les fans du détective visitent les chutes de Reichenbach comme on part en pèlerinage. Une statue plantée au centre ville et un petit musée logé dans les caves de l'église anglaise achèvent la représentation. Les Anglais adorent Meiringen qui revendique la découverte de la meringue, *so lovely*. Depuis trois siècles et demi, ils viennent en villégiature aux pieds de la Jungfrau et des Scheidegg. Deux cents soldats de sa Majesté y ont même été internés à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Au restaurant, le garçon se confond avec les acteurs de séries B américaines. Le pittoresque des lieux flirte parfois avec le laissez-aller. Mais les statistiques réjouissantes du premier trimestre 2005 - davantage de Chinois, d'Indiens et des Russes qui compensent la fuite des Japonais, des Américains et des Israéliens - calment l'angoisse des hôteliers et repoussent les rénovations urgentes.

Les touristes traversent Andermatt d'Est en Ouest. Le chef-lieu d'Urserer retrouve son axe historique délaissé au profit du Gothard. Trois kilomètres plus loin, la tour d'Hospenthal, ancienne succursale du monastère de Disentis, compte par milliers les véhicules, en haut en bas, à la queue leu leu, qui martyrisent la route en direction du Tessin. Les groupes nippons se morfondent sagement dans le hall de la gare. Les plus entreprenants posent dans les bras des

chauffeurs des cars postaux. Quand le panoramique arrive, ils se précipitent en bon ordre, heureux de poursuivre le voyage, Zermatt ou Saint-Moritz au milieu des glaciers éternels, un peu en retrait depuis le début du siècle.

Les bénédictins de Disentis observent en silence le va-et-vient du soir. Depuis le Lukmanier, depuis l'Oberalp qui renvoient l'écho de la cloche qui bat le rappel. La messe réunit les fidèles dans l'église de Saint-Martin, à moitié vide à moitié pleine. La Street Parade de Zurich excite davantage la spiritualité sexuée des générations post-atomiques. L'éternité tombe sur le village avec la nuit. Les rues désertes, le ciel barbabapa figent la vallée dans la mousse glacée du Rhin. On mange capuns - paupiettes de viande en feuilles de blette - et pizzokels - une sorte de spätzli - dans l'intimité humide des foyers. Agglutinés les uns aux autres, comme les tombes des cimetières. Qui assiègent les églises et avancent en rang, mort après mort, épouvantables et kitsch, défiant le temps et la mémoire.

Sous des kilomètres de gneiss, le tunnel de base du Gothard s'esouffle. La roche résiste à la dynamite et aux fraiseuses. Elle se referme ou elle s'effrite. A la surface, Alptransit annonce le bonheur à venir: Milan-Zurich en deux heures et quarante minutes (au lieu des quatre heures d'aujourd'hui). Et à Berne on discute d'un ascenseur futuriste capable d'aspirer pendulaires et vacanciers jusqu'à Sedrun, voisine de Disentis.

Le lac de Sainte-Marie cogne le barrage. Il y a peu d'eau. Le Lukmanier verdit après la neige nocturne. Le vent du Nord polit le paysage. Les citadins affamés envahissent déjà les pâturages, surpris en culottes et débardeurs par l'automne précoce. De deux mille à trois cents mètres, du froid au chaud, de la formagella d'alpage aux PME de la plaine naissante. Biasca tourne en rond entre les vallées de Blenio et Leventina. Le bourg, entouré de carrières - il fournit marbre et granit à tout le pays - couve une jalousie secrète à l'égard de Bodio, orpheline de ses fonderies mais désormais portail méridional des NLFA.

A Giornico, qui regorge d'églises et chapelles bâties par la foi infatigable du Moyen-Âge, on se souvient encore de la *battaglia dei sassi grossi*. Le 28 décembre 1478, moins de mille confédérés repoussèrent à coup de pierres l'armée milanaise, dix fois plus nombreuse. Et obligèrent le Duc Galéas Sforza à renoncer à la Leventina. Maintenant l'autoroute franchit à toute allure le profil impétueux de la vallée. Plus rien ne lui barre le chemin, jusqu'à Airolo. Une enfilade de maisons collées à la pente qui dégringole vers la rivière, le Tessin, coincée entre le chemin de fer et les boucles de la N2. Là aussi, un choix de pâtes dures comble les routards. Notamment le *piora* à base de lait cru. Une pluie écossaise arrose le val Bedretto qui s'écarte du Gothard. Le Nufenen se cache à 2478 mètres d'altitude. Il neige. C'est le 15 août. La vierge Marie plane au-dessus des nuages. La vallée de Conches brille dans les flaques d'eau. *md*

Ce texte a été rédigé lors d'un tour à vélo entre Berne et Brigue.

Les informations sur le Tunnel de base du Gothard sont tirées d'un dossier publié dans le numéro du 8 juillet 2005 de l'hebdomadaire *Area* (www.area7.ch).